



Le « Conseil du coin » avec deux notaires samedi

Comme chaque premier samedi du mois, depuis décembre, les notaires donnent rendez-vous dans un café, pour des consultations gratuites.

M^e Dominique Morin et M^e Ludovic Leleu, notaires falaisiens, pourront répondre à toutes les questions, de 10 h à 12 h, au Gars de Falaise. Ils porteront une écharpe rouge, en signe de reconnaissance.

Cette initiative nationale a pour objectif de rendre plus accessible le conseil juridique. « **Les notaires prodiguent du conseil gratuit, mais peu de gens le savent** », pointe la

chambre des notaires de Basse-Normandie.

Ce mouvement se situe dans la continuité des manifestations contre la loi Macron, qui prévoit de revaloriser à la baisse les tarifs des notaires.

Plus de 3 000 consultations gratuites ont été délivrées par les notaires, en France, depuis le lancement de l'opération.

Samedi 4 avril, de 10 h à 12 h, au Gars de Falaise, place Belle-Croix. Gratuit.



M^e Morin (à gauche) et M^e Leleu accueilleront les habitants gratuitement, au Gars de Falaise.

Archives Ouest-France